

Vendredi, 12 avril 1872.

M. l'Orateur met devant la Chambre des Etats généraux des baptêmes, mariages et sépultures pour le District de *Joliette*, pour l'année 1870 ; pour les Districts de *Montmagny*, *Kamouraska*, *Québec* et *Bedford*, pour l'année 1871 ; et un état supplémentaire pour le dit District de *Bedford* pour l'année 1870. (*Documents de la Session* No. 12.)

Aussi, des Listes des Actionnaires de la Banque de l'*Amérique Britannique du Nord*, à la date du 1er Janvier 1872, et de la Banque de *Yarmouth, Nouvelle-Ecosse*, à la date du 23 Janvier 1872, en conformité de l'Acte 34 Vict. Ch. 5, Section 12. (*Documents de la Session* No. 13.)

*Frederick William Cumberland*, Ecuier, représentant du District Electoral (du District Judiciaire Provisoire) d'*Algoma*, ayant préalablement prêté serment conformément à la loi, et signé devant les Commissaires le Rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Les Pétitions suivantes sont séparément présentées et déposées sur la table :

Par l'Honorable M. *Holton*,—la Pétition de la Compagnie du Télégraphe de *Montréal*.

Par M. *Magill*,—la Pétition de *John Proctor*, et autres de la Cité d'*Hamilton*.

L'Ordre du Jour pour prendre en considération le Discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux deux Chambres du Parlement, étant lu

La Chambre procède, en conséquence, à prendre le dit Discours en considération.

M. *Nathan*, propose, secondé par M. *Carter*, qu'il soit présentée une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour le remercier de son gracieux Discours à l'ouverture de la présente Session, et de plus, pour assurer Son Excellence que c'est avec le plus vif plaisir que nous apprenons que l'heureuse guérison qu'une Providence miséricordieuse a accordée de la maladie de bien près mortelle du Prince de *Galles* a provoqué une expression universelle de joie et de reconnaissance dans toutes les parties de l'Empire ; et que toutes les classes du peuple ont manifesté leur sentiment profond de soulagement de leur anxiété pendant une longue et pénible incertitude, en se réunissant à leur Reine bien-aimée dans des actions de grâces publiques, qui ont produit par le nombreux concours des populations et l'unanimité de sentiment la cérémonie la plus grandiose et la plus impressive dont on ait jamais été témoin dans la capitale de l'Empire.

2. Que nous nous empresserons de suivre ce bon exemple le quinzième jour du présent mois et que nous croyons avec Son Excellence qu'il était à propos de remettre la cérémonie jusqu'après la réunion du Parlement, et que Son Excellence peut être convaincue que les membres de cette Chambre, aussi bien que tous les fidèles sujets de Sa Majesté dans toute l'étendue de la Puissance, s'empresseront de s'unir pour célébrer l'occasion d'une manière convenable et avec une loyale ardeur.

3. Que nous recevons avec respect l'intimation du fait que notre réunion a elle-même été retardée plus que d'ordinaire par des considérations d'intérêt impérial, aussi bien que d'intérêt colonial, et à l'instance du Gouvernement de Sa Majesté.

4. Nous savons que la jeune Province de *Manitoba* fut, en Septembre dernier, menacée d'invasion par des gens sans foi ni loi des *Etats-Unis*, et que les autorités locales adoptèrent de prompts mesures de résistance qui furent suivies des meilleurs résultats. Que nous ayons appris avec la plus grande satisfaction que, pour rassurer le peuple de la Province et prévenir le retour d'un semblable outrage, Son Excellence avait ordonné l'envoi au *Fort Garry* de deux cents miliciens ; et que malgré l'inclémence de la saison, les troupes surmontèrent les difficultés de la marche avec énergie et succès, donnant par là la preuve non-seulement de leur propre discipline et constance, mais de plus, de l'excellence de la route à travers notre propre territoire. Que nous sommes heureux d'apprendre que les comptes de la dépense qu'a